



Objectif

- Connaître les fondamentaux de l'action judiciaire, orienter au mieux votre dossier afin de l'optimiser en temps, coût et résultat, maîtriser la procédure la plus simple et la moins couteuse pour recouvrer (injonction de payer), savoir manager les intervenants externes (huissiers, avocats, greffiers...)

Public

- Directions administratives, comptables et financières de l'entreprises ; Personnes chargées de la relance des impayés et du recouvrement.

Programme d'Intervention

1. Les fondamentaux de l'action judiciaire

Les règles de droit à connaître dans le cadre d'actions judiciaires

Les pièces indispensables à un dossier judiciaire bien constitué

Le choix de la procédure adaptée: comparatif coût/durée/résultat

2. L'injonction de payer

Présentation du déroulé de la procédure, avantages, inconvénients

Atelier de mise en pratique

3. Les autres procédures pouvant être menées dans le cadre d'un recouvrement

Les Procédures judiciaires au fond

Le Référé

Les mesures conservatoires

Mise en œuvre de la procédure spécifique de chèque impayé

4. La phase d'exécution de la décision : le recouvrement forcé

Les informations à recueillir en amont

Connaître l'essentiel des procédures de saisies envisageables

Les clés pour piloter ses intervenants extérieurs

Informations complémentaires

- Durée : 1 à 2 jours
- Animateur : Consultant en Crédit Management
- Pré requis : Les cas concrets de chaque stagiaire devront être remis préalablement au formateur afin qu'il puisse les étudiés et y répondre de façon pertinente et constructive pour l'équipe

Notre Méthode

- Apports théoriques et techniques
- Mises en situation
- Débriefing, conseils personnalisés
- Cas concrets de situations difficiles déjà rencontrées apportés par les stagiaires